

Fonds culturel franco-allemand

Objet : Avenant au procès-verbal de la commission du 10 décembre 2024

1 - Réallocation d'une subvention suite à l'annulation d'un projet

Le projet suivant est annulé :

ANMO	Tunisie	Institut français de Tunisie	Goethe-Institute Tunis	Bled al Abar – Le pays des puits – Land der Brunnen	19 000 €
------	----------------	---------------------------------	------------------------	--	-----------------

Après consultations des membres de la commission, il a été décidé de réallouer la subvention au projet suivant :

AME	Mexique	Institut français d'Amérique Latine	Goethe-Institute Mexico	Ménage à Trois - Kabarett	19 000 €
-----	----------------	--	----------------------------	----------------------------------	-----------------

La subvention sera versée à l'Institut français d'Amérique Latine.

Anaïs Fontanel
Responsable du pôle Partenariats européens, DCDS
Institut français
Présidente de la commission



Gabrielle Vignal
Chargée de projet
Institut français
Secrétaire de séance



Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire Général
Institut français

Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire général

**INSTITUT
FRANÇAIS**
40-42 rue de la Folie Regnault
75011 Paris

Validé par : Sophie Renaud
Directrice
Direction Coopérations et Dialogues avec les Sociétés
Institut français



Paris, le 20 mars 2025